



SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE L'ALLIER
4, rue Marie Laurencin
03403 YZEURE
Animatrice : Marie PLISSON
06 38 89 29 27

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ALLIER
60, Cours Jean Jaurès
03017 MOULINS
Animateur : Guillaume CELLIER
04 70 47 79 29

Bilan

technique et financier

Contrat territorial 2020 – 2022

des captages prioritaires de

l'Allier



Données générales du territoire

Généralités									
Nom du contrat		CT des captages prioritaires de l'Allier							
Structure(s) porteuse(s)		Syndicat Mixte des Eaux de l'Allier (SMEA)							
Dates des précédents contrats + volet(s) concerné(s)		2020-2022 Volet pollutions diffuses							
Surface actuelle du territoire (en km ²)		562							
Présence d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) + son nom		En partie (les captages sur la nappe alluviale de l'allier sur dans le périmètre du SAGE Allier Aval, ceux sur la nappe de la Loire sont hors périmètre SAGE en cours)							
Pressions du territoire (à cocher)									
Nitrates	<input checked="" type="checkbox"/>	Pesticides	<input checked="" type="checkbox"/>	Morphologique	<input type="checkbox"/>	Continuité	<input type="checkbox"/>	Prélèvements tout usage	<input checked="" type="checkbox"/>
Continuité écologique									
Linéaire de cours d'eau (en km)		---							
Nombre d'ouvrages en liste 2		---							
Zone humide									
Surface de zone humide (en ha)		---							
Pollutions diffuses									
Nombre d'exploitations agricoles		151							
Surface agricole utile (en ha)		8 300							
Nombre de captages prioritaires		10							
Nom des captages prioritaires et leur aire d'alimentation (en ha)		Le Chambon (St-Rémy-en-Rollat ; 6 118) Les Mottes (Paray-sous-Briailles ; 3 292) Le Marquisat (Paray-sous-Briailles ; 21 909) Chazeuil (Varennes-sur-Allier ; 12 178) Les Paccages (Contigny ; 2 387) Pont-de-Châtel (La Ferté-Hauterive ; 1 473) Hirondelle (Bessay-sur-Allier ; 1 821) Les Drives (Trévol ; 3 207) Port-Saint-Aubin (Dompierre s/Besbre ; 2 693) Les Terriens (Gannay-sur-Loire ; 1 104)							
Surface agricole utile dans les AAC		6 900							
Nombre d'exploitations agricoles dans les AAC		120							
Gestion quantitative									
Nombre d'irrigants		---							
SAU irriguée (en ha)		---							
Présence d'un PTGE + son nom		En cours PTGE Allier aval							
Présence d'un OUGC + son nom		OUGC de l'Allier							

Plan d'actions global

La problématique de qualité des ressources en eau (nitrates et phytosanitaires) et le travail de concertation mené entre les professionnels de l'eau et les professionnels agricoles ont permis d'identifier des leviers d'actions visant à reconquérir la qualité des eaux brutes et ainsi concilier la production d'eau avec la production agricole.

(La qualité de l'eau actuelle serait à rajouter)

La programmation du CT des Captages Prioritaires de l'Allier s'articule autour de 4 thématiques afin de lutter contre les différentes pressions du territoire :

- Réduction des pressions azotées et phytosanitaires
- Développement des cultures bas impact
- Communication et sensibilisation
- Suivi et animation du contrat

Le programme d'actions 2020-2022 sur 3 ans se décline selon plusieurs points et présentés ci-dessous.

Carte du territoire

Cet emplacement est destiné à l'ajout d'une carte générale du territoire avec une carte de localisation du bassin Loire-Bretagne.

La carte n'est pas produite dans cet exemple.

Bilan technique détaillé

❖ Réduction des pressions azotées et phytosanitaires – Volet 1

L'accompagnement des agriculteurs dans le cadre de chaque action composante du volet est réalisé de manière individuelle et/ou collective.

Au regard du contexte sanitaire imposant des contraintes pour le rassemblement de personnes, la mise en œuvre des actions collectives a rencontré des difficultés. Les créations des collectifs azote ont été initiées (3 collectifs sur 5 captages) mais les différentes étapes concernant la définition d'une stratégie de territoire partagée avec les agriculteurs ont été retardées. La perte de contacts avec les agriculteurs a entraîné un recul de la mobilisation au cours de la programmation.

A ce titre, les coopératives et négoce ont été sollicités afin de porter un discours commun aux agriculteurs. L'objectif de cette intervention a notamment visé à repréciser plus clairement les conséquences éventuelles sur la profession agricole en cas de non atteinte des objectifs de moyens pour l'amélioration de la qualité de l'eau.

Dans cette programmation, les actions se sont par conséquent concentrées sur des mesures individuelles avec entre autres le suivi, l'accompagnement de chaque collectif par l'intermédiaire de tours de plaine et fondées sur le suivi individuel des pratiques.

Les conditions météorologiques n'ont pas permis de développer tel que prévu les expérimentations culturales inscrites dans la programmation.

INDICATEURS DE SUIVI 2020-2022				
Catégorie d'action	Actions	ETAT ZÉRO (2018)	OBJECTIFS 2022	2022
Collectifs azote	Nombre de « collectifs azote » constitués	0	5	2 soit (40%)
	Nombre d'agriculteurs intégrés à l'action	27 (soit 30 %)	53 (60 %)	23 soit (26 %)
	Nombre de réunions des collectifs organisées	0	15	3 soit (20%)
	Nombre de tours de visites de parcelles organisés	0	15	1 soit (6%)
	Nombre de tableaux de bord rédigés	0	5	0 soit (0%)
	Nombre de RDD réalisés	0	300	38 soit (12%)
	Nombre d'agriculteurs en suivi individuel	27 (soit 30 %)	53 (soit 60 %)	63 soit (70 %)
	Nombre d'agriculteurs en suivi individuel qui respectent les objectifs collectifs fixés	-	50	0 soit (0%)
Généralisation des couverts	Nombre de parcelles suivies (total cumulé)	0	60	4 soit (6%)
	Nombre de visites de parcelles	0	60 %	0 soit (0%)
	Nombre de formations réalisées	0	40 %	0 soit (0%)
	Nombre de documents techniques édités	0	70 %	0 soit (0%)
	% de la surface entre deux céréales à paille avec un couvert	0%	70 %	6 % soit (5%)
	% de la surface entre deux maïs avec couvert	15 %	60 %	22 % soit (36%)
Cultures associées et mélanges variétaux	Rédaction et diffusion de document technique	0	1	0 soit (0%)
	% de la surface en colza avec des mélanges variétaux	0 %	25%	0 % soit (0%)
	% de la surface en blé avec des mélanges variétaux	10 %	30%	20 % soit (66%)
	% de la surface en colza avec une plante compagne	10 %	30%	0 % soit (0%)
	% de la surface en maïs associé	0 %	5%	0 % soit (0%)

Valorisation des expérimentations agricoles	Création d'un réseau d'échange et de réflexion entre agriculteurs	0	1	0 soit (0%)
	Nombre d'agriculteurs intégrés au réseau	0	10	0 soit (0%)
	Dépôt d'un dossier de reconnaissance de GIEE	0	1	0 soit (0%)
	Nombre d'agriculteurs intégrés au GIEE	0	10	0 soit (0%)
	Parcelles d'essais d'agriculteurs suivies	0	30	0 soit (0%)
	Nombre de visites d'exploitations ou collectifs dans et hors département	0	2	0 soit (0%)
	Création et diffusion de documents de valorisation des résultats	0	3	0 soit (0%)
Gestion de la matière organique	Nombre d'essais décrochage	0	9	0 soit (0%)
	Nombre d'essais témoin zéro azote	0	9	0 soit (0%)
	Nombre d'agriculteurs accompagnés pour la gestion de la matière organique	0	9	2 soit (22%)
	% des surfaces avec implantation de couverts intermédiaires suite à un retournement de prairie ou un apport d'effluents d'élevage	-	50 %	20 % soit (40%)
	Réduction de la fertilisation minérale sur les parcelles avec retournement de prairies ou apports d'effluents d'élevage	-	10 %	6 % soit (60%)

En fonction du pourcentage de réalisation, mettre en :

Rouge si $\leq 25\%$ de réalisation

Vert si $> 50\%$ de réalisation mais $\leq 75\%$

Orange si $> 25\%$ de réalisation mais $\leq 50\%$

Bleu si $> 75\%$ de réalisation

INFO : 25% est en rouge

50% est en orange

75% est en vert

Points positifs :

- Suivis des pratiques individuelles pour contrebalancer les contraintes COVID
- Mobilisation des coopératives et négoce agricoles pour porter un message commun
- Recherche de solutions auprès d'autres démarches territoriales
- Création de collectifs azotes (3 collectifs sur 5 captages)

Points négatifs :

- Contraintes liées au COVID ayant perturbées les actions collectives
- Lenteur de la mise en place d'une stratégie de territoire partagée avec les agriculteurs
- La perte de contact avec les agriculteurs a entraîné un recul de leur mobilisation
- Conditions météorologiques défavorables aux essais / expérimentations culturales
- Faible prise de conscience des enjeux eau potable par les agriculteurs

Ajustements effectués :

En cas de modifications ou d'abandon d'actions expliquer brièvement pourquoi, sinon noter « RAS »

Carte des actions du volet 1

Cet emplacement est destiné à l'ajout d'une carte générale du territoire avec une carte de localisation du bassin Loire-Bretagne.

La carte n'est pas produite dans cet exemple.

❖ Développement des cultures à bas impact – Volet 2

L'étude de faisabilité pour le développement de cultures à bas impact a permis d'identifier des opportunités de développement pour les cultures de : chanvre, miscanthus et des céréales rustiques et/ou à bas niveau d'intrants. La prochaine programmation s'appuiera sur les conclusions de l'étude pour l'accompagnement à la structuration des filières précitées. Un travail de veille sera également initié afin d'identifier d'autres opportunités de développement.

L'UCAL (Union des coopératives agricoles de l'Allier) a développé une usine de trituration. Un relai d'information pourra également être réalisé pour encourager à l'approvisionnement de l'usine.

Le contexte économique, notamment la demande de productions spécifiques pour la sécurité alimentaire et l'augmentation des coûts de l'énergie, sera pris en considération afin de veiller au développement de filières qui répondent aux difficultés rencontrées actuellement sur les différents marchés.

L'outil « Paiement pour Services Environnementaux » a été contractualisé sur plusieurs captages prioritaires. Dans ce cadre, les engagements pris par les agriculteurs et les moyens mis en œuvre pourront être bénéfiques à l'animation des démarches collectives tels que les tours de plaine.

INDICATEURS DE SUIVI 2020-2022				
Catégorie d'action	Actions	ETAT ZÉRO (2018)	OBJECTIFS 2022	2022
Etude et développement filières « culture bas impacts »	Nombre de réunions de travail pour définir les besoins	1	2	2 soit (100%)
	Nombre de coopératives et négoce participants aux réunions	35%	100%	100% soit (100%)
	Etude de faisabilité sur le développement de cultures « BNI »	-	100%	100 % soit (100%)
	Nombre de réunions de travail pour la structuration des filières	-	2	3 soit (150%)
Développement de l'agriculture biologique	Nombre d'agriculteurs en agriculture biologique	3	8	0 soit (0%)
	Surface en agriculture biologique	1,50%	5%	0 soit (0%)
	Nombre d'agriculteurs participants à des formations en agriculture biologique	-	20	0 soit (0%)

En fonction du pourcentage de réalisation, mettre en :

Rouge si $\leq 25\%$ de réalisation

Vert si $> 50\%$ de réalisation mais $\leq 75\%$

Orange si $> 25\%$ de réalisation mais $\leq 50\%$

Bleu si $> 75\%$ de réalisation

INFO : 25% est en rouge

50% est en orange

75% est en vert

Points positifs :

- Union des coopératives agricoles de l'Allier a développé une usine de trituration
- Déploiement de l'outil PSE notamment sur plusieurs captages prioritaires
- Actions favorables pour l'évolution des pratiques
- Identification d'opportunités développement BNI

Points négatifs :

- Contexte économique défavorable dû à l'augmentation des coûts de l'énergie
- Prise de risques financiers pour le développement de BNI
- Demande de productions spécifiques pour la sécurité alimentaire

Ajustements effectués :

En cas de modifications ou d'abandon d'actions expliquer brièvement pourquoi, sinon noter « RAS »

Carte des actions du volet 2

Cet emplacement est destiné à l'ajout d'une carte générale du territoire avec une carte de localisation du bassin Loire-Bretagne.

La carte n'est pas produite dans cet exemple.

❖ Communication et sensibilisation – Volet 3

La communication et la sensibilisation ont été essentiellement réalisées par l'intermédiaire de supports papier ou numérique. A ce titre, les créations et diffusions ont été réalisées en interne permettant une optimisation et une réduction des coûts financiers.

INDICATEURS DE SUIVI 2020-2022				
N° Fiche action	Actions	ETAT ZÉRO (2018)	OBJECTIFS 2022	2022
Accompagnement dans la démarche de réduction des phytos	Nombre de journées techniques organisées	1	3	0 soit (0%)
	Nombre de communes situées dans les AAC participant aux journées techniques	30%	30%	0% soit (0%)
Evènements grand public	Nombre de journées « grand public » organisées	2	6	0 soit (0%)
	Nombre de participants aux manifestations « grand public »	30	180	0 soit (0%)
Supports de communication grand public	Nombre de campagnes de diffusion « Plaquettes abonnés »	0	2	1 soit (50%)
	Nombre de plaquettes distribuées aux abonnés/campagne de diffusion	0	60 000	39 000 soit (65%)
	Nombre de panneaux d'exposition créés	0	3	0 soit (0%)

En fonction du pourcentage de réalisation, mettre en :

Rouge si $\leq 25\%$ de réalisation

Vert si $> 50\%$ de réalisation mais $\leq 75\%$

Orange si $> 25\%$ de réalisation mais $\leq 50\%$

Bleu si $> 75\%$ de réalisation

INFO : 25% est en rouge

50% est en orange

75% est en vert

Points positifs :

- Sensibilisation des abonnés à la démarche
- Créations et diffusions réalisées en interne pour une réduction des coûts financiers

Points négatifs :

- Démarche « collectifs azote » pas suffisamment aboutie
- Contexte sanitaire peu favorable aux animations, supports papier et numérique

Ajustements effectués :

En cas de modifications ou d'abandon d'actions expliquer brièvement pourquoi, sinon noter « RAS »

Carte des actions du volet 3

Cet emplacement est destiné à l'ajout d'une carte générale du territoire avec une carte de localisation du bassin Loire-Bretagne.

La carte n'est pas produite dans cet exemple.

❖ Suivi et animation du contrat territorial – Volet 4

L'ensemble des actions du volet a été réalisé conformément à la programmation. Au cours de la programmation, l'ensemble des moyens humains a été pleinement mobilisé tel que prévu. Les partenaires techniques et financiers ont été sollicités en fonction des besoins et ont pu suivre les avancées dans la mise en œuvre de la programmation.

INDICATEURS DE SUIVI 2020-2022				
Catégorie d'action	Actions	ETAT ZÉRO (2018)	OBJECTIFS 2022	2022
Animation du contrat	Nombre de réunions du comité de pilotage organisées	-	3	3 soit (100%)
	Nombre de lettres d'information générale sur le contrat territorial	0	3	1 soit (33%)
Communication sur le contrat	Nombre de lettres d'information agricole	0	3	2 soit (66%)
	Nombre de points de mesure sur eaux brutes suivis pour les nitrates par an	14	14	14 soit (100%)
Suivi qualité des ressources	Nombre de points de mesure sur piézomètres suivis pour les nitrates par an	50	50	50 soit (100%)
	Nombre de points de mesure sur eaux superficielles suivis pour les nitrates par an	4	4	4 soit (100%)
	Nombre de prélèvements « nitrates » réalisés par an	606	606	607 soit (100%)
	Nombre de points de mesure suivis pour phytosanitaires par an avec recherche complète	11	11	11 soit (100%)
	Nombre de points de mesure suivis pour phytosanitaires par an avec recherche Métolachlore et Métolachlore-ESA uniquement	22	22	22 soit (100%)
	Nombre de prélèvements « phytosanitaires » réalisés par an	133	133	133 soit (100%)
	Nombre de points de mesure suivis pour phytosanitaires par an avec recherche complète	11	11	11 soit (100%)
Suivi et évaluation du contrat	Rédaction de bilans annuels	-	3	1 soit (33%)

En fonction du pourcentage de réalisation, mettre en :

Rouge si ≤ 25% de réalisation

Orange si > 25% de réalisation mais ≤ à 50 %

Vert si > 50% de réalisation mais ≤ à 75 %

Bleu si > 75% de réalisation

INFO : 25% est en rouge

50% est en orange

75% est en vert

Points positifs :

- Participation assidue de l'ensemble des partenaires
- Bonne gestion des moyens humains
- Stratégie définie partagée

Points négatifs :

- Difficultés pour mobiliser les agriculteurs
- Contexte sanitaire peu favorable aux animations

Ajustements effectués :

En cas de modifications ou d'abandon d'actions expliquer brièvement pourquoi, sinon noter « RAS ».

Carte des actions du volet 4

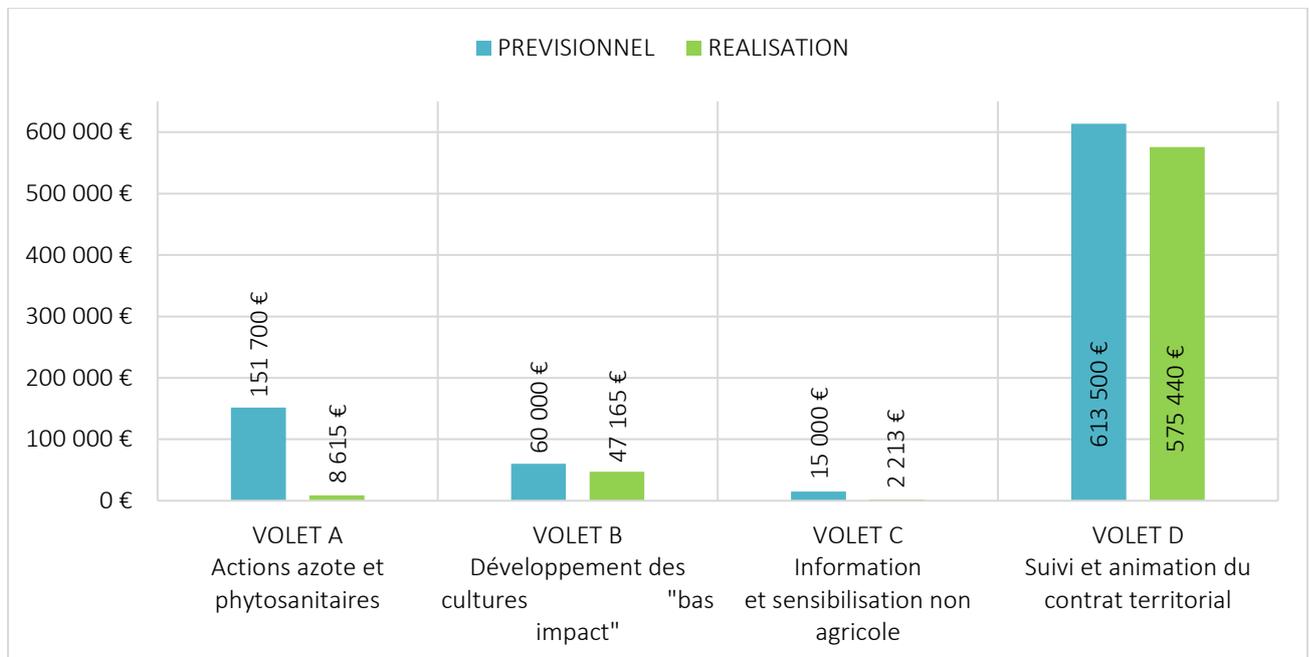
Cet emplacement est destiné à l'ajout d'une carte générale du territoire avec une carte de localisation du bassin Loire-Bretagne.

La carte n'est pas produite dans cet exemple.

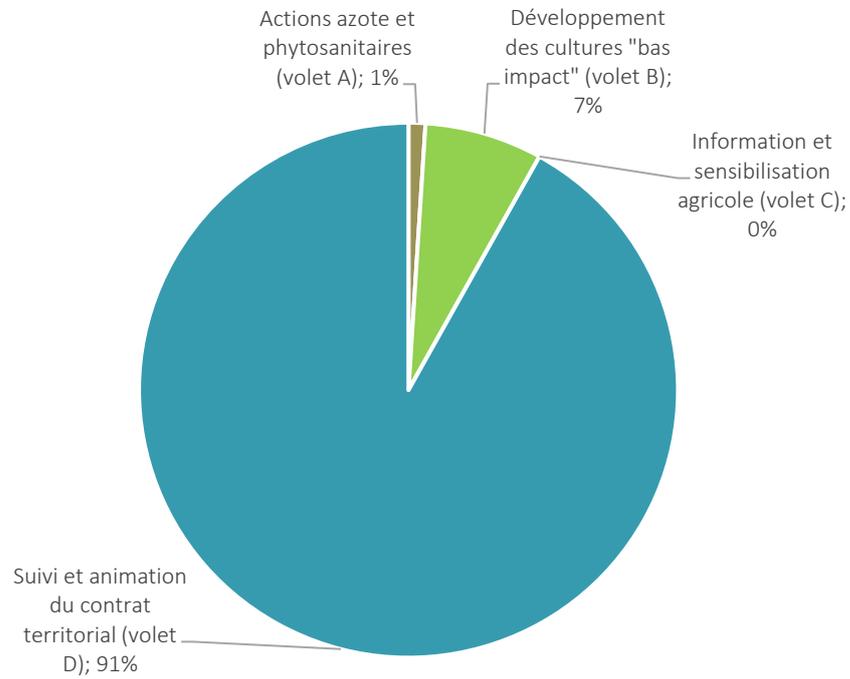
Bilan financier détaillé



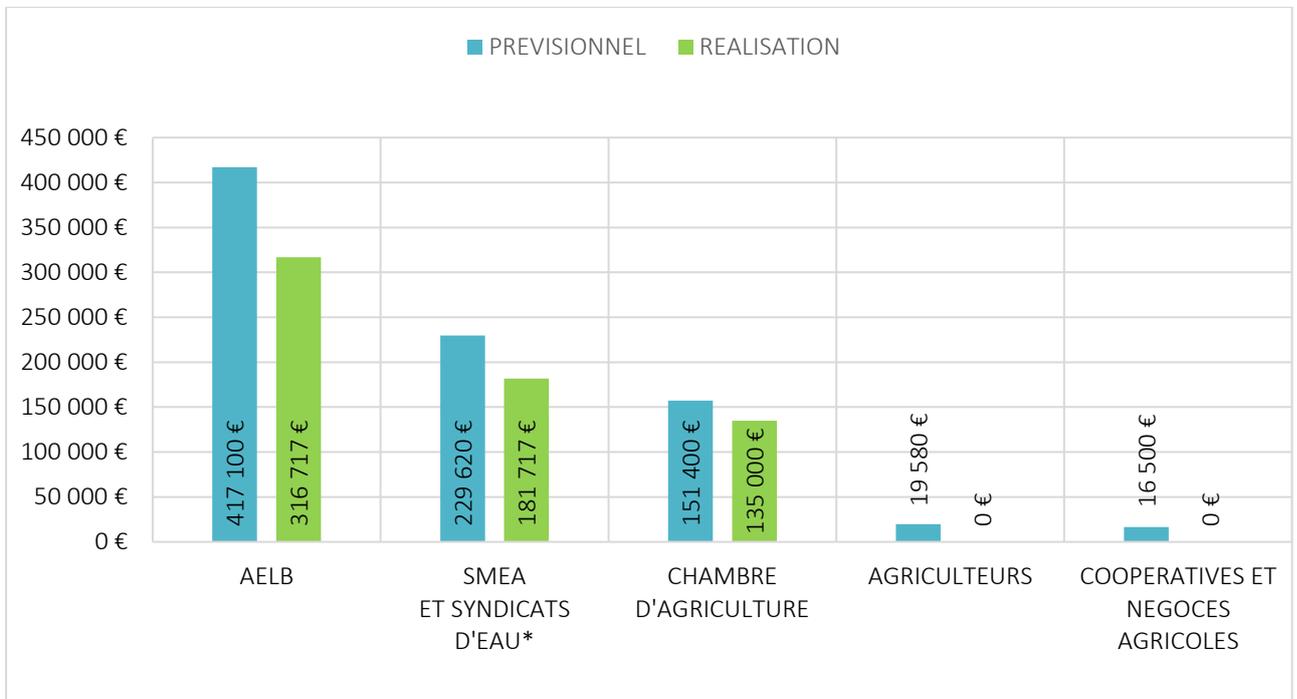
Synthèse budgétaire par volet d'action 2020 – 2022



Répartition des actions sur le budget total engagé 2020 – 2022

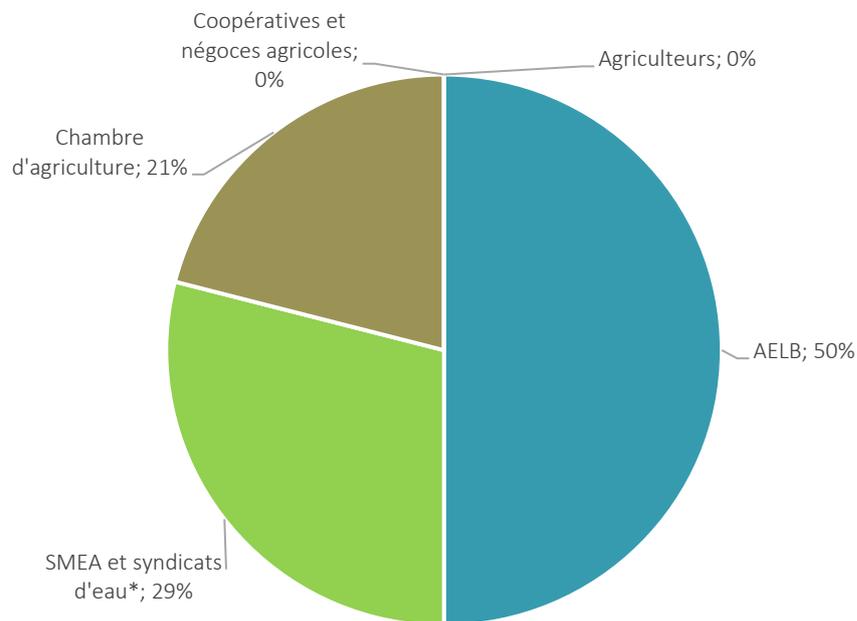


Synthèse budgétaire par financeur 2020 – 2022



* Les syndicats d'eau financent également le CT par l'intermédiaire du SMEA

Répartition des financeurs sur le budget total engagé 2020 – 2022



Ajustements effectués :

En cas de modifications dans le financement sinon noter « RAS ».

Remarques concernant la synthèse financière :

En cas de remarques sinon noter « RAS »

Contrat territorial des captages prioritaires de l'Allier (2020 – 2022) / Bilan à 3 ans